

# COMPTE RENDU DU BUREAU Vendredi 17 juin 2022

<u>Etaient présents</u>: Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Bernard ESPUGNA, Yves FROISSART, Bertrand HAUCHECORNE, Elisabeth MANCHEC et Astrid REYT.

Étaient absents ou excusés : Thierry BRACQUEMOND, Patrick ECHEGUT, Karin FISCHER, David JACQUET, Dominique LORCET, Sébastien ROJO et Bruno VIVIER

### Ordre du jour:

- 1. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (Proposition d'arrêt de la réflexion)
- 2. Contrat local de santé (Questionnaire)
- 3. Conseil de développement : validation des membres
- 4. Programme LEADER (échanges sur la future stratégie et la candidature)
- 5. SCoT
- 6. LIFE « ensemble pour le climat » (Point sur le panel citoyen)
- 7. Réflexion climat-air-énergie (Projet de PCAET; projet « Watty »)
- 8. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention
- 9. Questions diverses (télétravail).

## 1. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) / PCAET / Watty

Monsieur Cuillerier propose de lier le projet de PTRE au projet de PCAET. M. Espugna propose que le sujet du PCAET soit discuté lors de la conférence des maires de la CCTVL prévue le lundi 20 juin 2022.

Les membres du Bureau intègrent le fait que la CCTVL se positionnera sur l'un des deux scénarios évoqués depuis plusieurs mois pour le PCAET et reviendra vers le Pays pour indiquer son choix.

Concernant le projet de PTRE, M. Espugna informe que l'OPAH portée par la CCTVL n'est pas prête et qu'il est important de ne pas lancer le projet de PTRE avant.

Emilie Baillif présente les contours du projet Watty. Financé par des certificats d'économie d'énergie (CEE), Watty se fixe pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique, aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique (Changer ses ampoules électriques, consommer moins d'éau, se déplacer à vélo, etc.)

M. Espugna souhaite que le Pays Loire Beauce prévienne l'Education Nationale de son projet. Il précise que la CCTVL est compétente sur certaines écoles (de Beauce-la-Romaine notamment) et qu'il faudra donc l'interroger.

Le Bureau retient le fait de délibérer pour préparer le projet en 2022 (afin d'engager les crédits LEADER avant la fin 2022) et de le lancer concrètement à la rentrée de septembre 2023. Il est précisé que, grâce aux CEE et au programme LEADER, le reste à charge pour les communes sera de 0 €. Parallèlement, un courrier d'information sera envoyé à l'Education Nationale.

### 2. Contrat local de santé (Questionnaire)

Monsieur Cuillerier informe que le questionnaire est prêt. Le Bureau diverge entre le fait de questionner uniquement les médecins et questionner également les usagers (handicap, Alzheimer, diabétique, etc.).

M. Espugna s'interroge sur le fait de solliciter les médecins salariés non hospitalier. Le Bureau se montre favorable au fait d'interroger les médecins salariés.

Le Bureau retient le fait d'établir un questionnaire pour les professionnels de santé (lequel sera diffusé par les élus des communes) et un 2<sup>nd</sup> questionnaire pour les associations d'usagers.

### 3. Conseil de développement : validation des membres

Monsieur le Président informe que, suite aux propositions reçu par la CCBL le 6 décembre 2021 et celles reçu de la CCTVL le 17 mai 2022, il a été possible de mobiliser les personnes suivantes pour intégrer le Conseil de développement :

_	Membres qui poursuivent leur participation					
1	Madame	Emilie	GABION			
2.	Monsieur	Gérard	DEGRAVE			
3	Madame	Danielle	COROLEUR			
4	Madame	Tiffanie	ROUSSEAU			
5	Madame	Paulette	MATIP			
6	Monsieur	Guillaume	PERDEREAU			
7	Madame	Pascaline	PICHON			
8	Monsieur	François	POINTEREAU			
9	Monsieur	Laurent	RABIER			

No	uveaux mer	nbres proposés p	ar la CCTVL		
10	Monsieur	Dominique	RELIQUET		
11		Claude	DANSE		
Nouveaux membres proposés par la CCBL					
12	Madame	Hélène	KAFFES		
13	Monsieur	Sébastien	CAMUS		
14	Monsieur	Issiaka	BAGATE		
15	Monsieur	Frédéric	POTTECHER		

M. Hauchecorne souhaite que le Pays propose à Damien Hermeray (de la réserve naturelle nationale de St-Mesmin). Le Bureau se montre favorable au fait de transmettre une proposition. De même, M. Philippe Rossignol, élu en charge de l'économie à la CCTVL, sera sollicité pour savoir s'il connait des personnes susceptibles d'être intéressées pour participer à cette instance.

Le Bureau se montre favorable à cette nouvelle composition et souhaite qu'une réunion d'installation se déroule en septembre/octobre 2022 (avis sur le SCoT).

Par ailleurs, le Bureau souhaite laisser la possibilité à de nouveaux membres d'intégrer cette instance « au fil de l'eau ».

#### 4. Programme LEADER (échanges sur la future stratégie et la candidature)

Elsa Baron informe qu'il reste 236 600 € de crédits à engager avant le 31 décembre 2022 et informe que les 9 projets identifiés solliciteraient un total de 263 550 € (s'ils se réalisent tous).

Elsa Baron informe que près d'une dizaine de réunion de concertation de préparation de la nouvelle candidature ont eu lieu en avril-mai et juin et ont fait ressortir les enjeux suivants :

- Développer et structurer des filières économiques en lien avec les ressources locales
- > Développer les services à la population et une animation locale
- > Conforter la dynamique culturelle et sportive du territoire
- Tirer parti de l'activité touristique pour faire rayonner l'image du territoire et renforcer la dynamique économique

- Développer une agriculture plus diversifiée et de moindre impact, notamment sur la Nappe de Beauce
- Développer les circuits-courts
- > Concilier enjeux de protection de la biodiversité et enjeux de développement du territoire
- Réduire les impacts des transports sur la qualité de l'air
- > Amplifier la transition énergétique du territoire et poursuivre le développement des ENR
- Diminuer l'impact carbone du territoire et renforcer la sobriété énergétique
- > Anticiper la vulnérabilité du territoire au changement climatique dans l'urbanisme du territoire
- > Concilier urbanisme et accessibilité, handicap
- Développer et structurer les alternatives à la voiture individuelle

Le Bureau constate qu'il est parfois difficile de mobiliser la population.

Elsa Baron informe du calendrier à venir

- Mardi 6 septembre (19h) : évènement de clôture du programme 2014-2022 et présentation des projets soutenus
- Mercredi 14 septembre (18h) : comité de programmation de validation stratégie 2023-2027

#### 5. SCoT

Monsieur le Président rappelle que la nouvelle armature urbaine intègre « Beauce-la-Romaine – Ouzouer-le-Marché » en « pôle de centralité » ; les communes déléguées restent en « pôle de vie ».

Monsieur Espugna souhaite que soit ajouter « Vendôme » comme pôle extérieur.

## 6. LIFE « ensemble pour le climat

Une vidéo retour d'expérience de la visite du site Méthamoly est présenté. Emilie Baillif informe des différents évènements qui vont avoir lieu dans les prochaines semaines :

- Spectacle culturel de la Compagnie de théâtre Spectabilis le 28 septembre 2022 à Meung sur Loire, dans la salle Alain Corneau
- Recrutement d'un panel de 100 citoyens
- Cycle de 4 ateliers avec le « panel citoyen »
- Appel à candidature pour pratiquer des « conversation carbone »
- Une formation des facilitateurs aux « conversations carbone »

Monsieur Froissart suggère de diffuser une carte montrant les différents projets de méthaniseur et d'étudier sur le territoire la quantité de de déchets disponibles (étude de potentiel). Emilie Baillif propose qu'une réunion ad-hoc associant des explications de GRDF et une visite d'un méthaniseur puisse être organisée en octobre. Mme Bataille observe qu'il est parfois difficile, en tant qu'élu, de répondre à la diversité de questions des habitants. M. Hauchecorne note la nécessité de réaliser un bilan énergétique global pour chaque projet de méthaniseur, ceci dans l'idée de bien tout comptabiliser : émissions de GES, rentabilité, etc.

#### 8. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention

Les membres du Bureau valident les projets suivants :

Ахе	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Тх	Subvention
С	30	Création d'une piste cyclable	Cléry-St-André	80 943,00 €	40%	32 300 €
Α	30	Création d'une piste cyclable	Lailly-en-Val	91 839,00 €	40%	36 700 €
Е	31	Création d'un verger pédagogique	Cléry-St-André	28 844,00 €	80%	23 000 €
Е	32	Récupérateur eaux de pluie - désherbeur thermique	Meung-sur-Loire	9 034,00 €	40%	3 600 €
Е	35-3	Modernisation éclairage public	Dry	14 114,00 €	40%	5 600 €

Enveloppe disponible au 17 juin 2022 : 1 136 991 €.

A.: 47 ivin 2022	Dotation de	Montant	%	Crédits	%
Au 17 juin 2022	base	engagés	engagés	disponibles	restant
A: DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	900 200 €	879 600 €	97,71%	20 600 €	2,29%
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	470 000 €	470 000 €	100,00%	- €	0,00%
Axe A2 : Accueil des Entreprises	87 100 €	78 700 €	90,36%	8 400 €	9,64%
Axe A3 : Economie agricole	313 100 €	323 300 €	103,26%	- 10 200 €	-3,26%
Axe A6 : Economie touristique	30 000 €	7 600 €	25,33%	22 400 €	74,67%
B: FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	2 121 800 €	1 776 700€	83,74%	345 100 €	16,26%
Axe B1 : Services à la population	1 404 500 €	1 082 000 €	77,04%	322 500 €	22,96%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	20 000 €	0€	0,00%	20 000 €	100,00%
Axe B3 : Sport	697 300 €	694 700 €	99,63%	2 600 €	0,37%
C: RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	1 617 100 €	1 550 600 €	95,89%	66 500 €	4,11%
Axe C0 : Paysage	16 800 €	16 800€	100,00%	- €	0,00%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	642 800 €	642 800€	100,00%	- €	0,00%
Axe C2 : Foncier	5 300 €	32 600€	615,09%	- 27 300 €	-515,09%
Axe C3 : Habitat - Logement	418 000 €	346 000 €	82,78%	72 000 €	17,22%
AXE C4 : Rénovation urbaine	0€	0€	0,00%	- €	0,00%
AXE C5 : Mobilité durable	534 200 €	512 400 €	95,92%	21 800 €	4,08%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	327 000 €	225 000 €	68,81%	102 000 €	31,19%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 050 200 €	1 843 300 €	89,91%	206 900 €	10,09%
Animation	291 100 €	270 950 €	93,08%	20 150 €	6,92%
ENVELOPPE FONGIBLE	317 600 €	94 100 €	29,63%	223 500 €	70,37%
F: A VOS ID	500 000 €	347 839 €	69,57%	152 161 €	30,43%
TOTAL	8 125 000 €	6 988 089 €	86,01%	1 136 911 €	13,99%

Concernant l'élaboration du CRST 2023 – 2029, il est proposé de solliciter les communes à compter de septembre 2022. Pour cela, les fiches-projets transmises lors de l'élaboration du CRTE seront reprises afin de vérifier avec les communes si les projets évoqués en 221 seront toujours d'actualités sur la période 2023-2029.

M. Reyt informe que le Pays pourra, lors du dépôt de son projet de CRST, proposer à la Région une liste de projets dont le démarrage sera anticipé par rapport à la date de démarrage officielle du CRST.

rederies Unit ERIEI